

- UN** Zone urbaine centrale traditionnelle
- UNa** Zone urbaine centrale de densification
- UC** Zone urbaine de proximité juxtapuée avec développement collectif
- Uc** Zone urbaine avec assainissement autonome
- UI** Zone urbaine à vocation d'équipements et services
- Uj** Zone urbaine à vocation d'équipements économiques
- Uk** Zone urbaine à vocation d'équipements économiques adjacents aux activités commerciales
- Ul** Zone urbaine de proximité des zones de voirie
- Uv** Secteur frontalier des zones de voirie
- Uu** Zone sans statut particulier
- Uw** Secteur de proximité de l'habitat individuel protégé

- Zone à urbaniser**
- ZAU** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZAN** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANa** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANb** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANc** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANd** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANe** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANf** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANg** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANh** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANi** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANj** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANk** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANl** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANm** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANn** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANo** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANp** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANq** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANr** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANs** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANt** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANu** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANv** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANw** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANx** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANy** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle
- ZANz** Zone non ouverte à l'urbanisation à destination résidentielle

- Zone agricole**
- ZA** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAa** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAb** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAc** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAd** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAe** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAf** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAg** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAh** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAi** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAj** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAk** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAl** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAm** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAn** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAo** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAp** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAq** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAr** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAs** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAt** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAu** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAv** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAw** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAx** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAy** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles
- ZAz** Zone agricole non ouverte à la production de produits agricoles


- Zone à protéger**
- ZP** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPa** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPb** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPc** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPd** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPe** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPf** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPg** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPh** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPi** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPj** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPk** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPl** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPm** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPn** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPo** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPp** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPq** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPr** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPs** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPt** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPu** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPv** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPw** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPx** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPy** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager
- ZPz** Zone à protéger pour des motifs d'ordre paysager

- Les emplacements réservés**
- ER** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERa** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERb** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERc** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERd** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERe** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERf** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERg** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERh** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERi** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERj** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERk** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERl** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERm** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERn** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERo** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERp** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERq** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERr** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERs** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERt** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERu** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERv** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERw** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERx** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERy** Emplacement réservé pour les équipements et les services
- ERz** Emplacement réservé pour les équipements et les services

Liste des emplacements réservés

Numéro de l'emplacement réservé	Objet	Bénéficiaire	Surface ou périmètre
R1	Conciergerie	Commune	4 000 m ²
V2	La Poste - accessibilité au centre	Commune	800 m ²
V3	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 10 m
V4	Création d'un chemin	Commune	largeur 3 m
V5	Régénération d'un chemin	Commune	largeur 4 m
V6	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
V7	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
V8	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
V9	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
R10	Équipement de la ferme	Commune	6 650 m ²
V11	Régénération d'un chemin	Commune	Sécurisation du virage
V12	Régénération d'un chemin	Commune	Sécurisation 80 m ²
V13	Régénération d'un chemin	Commune	Sécurisation 100 m ²
V14	Régénération d'un chemin	Commune	largeur 4m
V15	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 10 m
V16	Régénération d'un chemin	Commune	largeur de l'impasse du chemin 4 m
V17	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
V18	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
V19	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
V20	Régénération d'un chemin	Commune	Emplacement 8 m
R21	Équipement de la ferme	Commune	Emplacement 8 m
V22	Régénération d'un chemin	Commune	largeur 3 m
V23	Régénération d'un chemin	Commune	largeur 3 m

Numéro de l'emplacement réservé	Objet	Bénéficiaire	Surface ou périmètre
V24	Accès à la zone AUa	Commune	Emplacement 8 m
V25	Régénération de la rue	Commune	Emplacement 8 m
V26	Secteur sans statut	Commune	Emplacement 117 m ²
V27	Création d'un chemin	Commune	largeur 2 m
V28	Création d'un chemin	Commune	largeur 2 m
V29	Ligne sans statut	Commune	largeur 5 m
V30	Ligne sans statut	Commune	largeur 5 m



Commune de Lentilly

Plan Local d'Urbanisme

Nord de la commune

1/5000

MODIFICATION N°3

Approuvée le :